



Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Versailles

# Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation second degré Parcours Professeurs des Lycées et Collèges en Mathématiques



# DES LIENS UTILES

Le Site du jury du CAPES de mathématiques

<https://capes-math.org/>

Le Site de l'INSPE de l'académie de Versailles

<https://inspe.ac-versailles.fr/>

Le Site du ministère

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Pour trouver les ressources institutionnelles, les programmes... :

Le Site de l'académie de Versailles pour les enseignants de mathématiques

<https://euler.ac-versailles.fr/>

Les Sites institutionnels **Canopée** (pour ce qui est spécifique à l'inclusion), **Eduscol** (sites non disciplinaires)

# M2 MEEF second degré et DU prépa concours

## Parcours PLC Mathématiques

Responsable : Anne BROISE

Téléphone : 01 69 15 60 37 - Bureau 3S6 - bâtiment 307

Secrétariat : Johanna DIOLEZ

Téléphone : 01 69 15 77 72 - Bureau 1F1 - Bâtiment 307

8h05-16h40 (en télétravail le lundi et le vendredi matin)

Équipe enseignante pour la préparation au concours

• *prénom.nom@universite-paris-saclay.fr*

Hubert Bergmann, Anne Broise, Sébastien Chevalier, Amaury Freslon, Ghislaine Gueudet, Jean-Christophe Léger, Anne Lonjou, Daniel Monclair (pour les DU), Ophélie Rouby, Damien Thomine.

# Entrée dans le métier

- **M2 :**
  - Cette année :
    - Préparation au concours (écrit et oral)
    - Préparation au métier (stages en responsabilité ou en pratique accompagnée le lundi et le vendredi et formation professionnelle)
  - L'an prochain : si réussite au concours professeur stagiaire à temps plein et titularisation en fin de l'année de stage.
- 
- **DU prépa concours :**
    - Cette année : préparation au concours et remise à niveau en mathématiques
    - L'an prochain : si réussite au concours, professeur stagiaire, à mi-temps dans un établissement et à mi-temps en formation professionnelle (DIU) et titularisation en fin de l'année de stage.

# CONCOURS CAPES/CAFEP 2025

Regarder régulièrement sur le site pour avoir les dates d'inscription au concours

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre.html>

Pour le moment il est indiqué :

Les inscriptions aux concours de la session 2025 devraient débuter en octobre 2024. Les dates seront précisées dans le courant de l'été 2024.

(l'an dernier du mardi 3 octobre, à partir de 12h00, au jeudi 9 novembre 2023, 12h00, heure de Paris.)

Si besoin d'aménagement pour les épreuves c'est au moment de l'inscription qu'il faut le demander. Si concerné, me le dire car je dois le signaler aux inspecteurs pour être sûr que tout soit pris en compte.

# Conditions de titres ou diplômes

Conditions : Vous devez justifier

- à la date de publication des résultats d'admissibilité :
- d'une inscription, en deuxième année d'étude en vue de l'obtention d'un master
- ou d'un master ou titre ou diplôme équivalent.
- Et si vous êtes reçus au concours pour être nommé fonctionnaire stagiaire, vous devez justifier de l'obtention d'un master.
- sinon ...
- Site du jury : <http://capes-math.org/>
- Site du ministère : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>  
En particulier **Conditions d'inscription aux CAPES**
- Pour ceux qui peuvent prétendre au 3<sup>ème</sup> concours, s'inscrire aux deux et on verra en fonction de vos résultats celui qu'il faudra passer le jour J. Attention les conditions d'inscription au 3<sup>e</sup> concours ne sont pas les mêmes.
- Pour ceux (AED) qui peuvent prétendre au **CAPES interne** : s'inscrire et passer les deux. Le dossier RAEP est à construire pour l'admissibilité (se renseigner sur les dates).

# Épreuves écrites du Concours 2025

Deux épreuves de 5 heures (9h-14h) Coefficient 2 pour chacune, elles sont notées sur 20, une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

## Epreuve 1 : épreuve disciplinaire

L'épreuve permet d'apprécier la connaissance des notions du programme et l'aptitude à les mobiliser pour résoudre des problèmes. Elle sollicite également les capacités de raisonnement, de démonstration et d'expression écrite du candidat.

Le sujet est constitué d'un ou plusieurs problèmes.

## Epreuve 2 : épreuve disciplinaire appliquée

L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude du candidat à mobiliser ses connaissances et compétences mathématiques et didactiques dans une perspective professionnelle. Le sujet est constitué d'un dossier pouvant comprendre un ou plusieurs énoncés d'exercices, des productions d'élèves, des documents institutionnels (extraits de programmes ou de ressources d'accompagnement), des extraits de manuels scolaires ou d'autres supports. Il est attendu du candidat :

- la résolution des exercices proposés ;
- une analyse de leur pertinence au regard des objectifs des programmes ;
- une évaluation des productions d'élèves (identification et traitement d'erreurs, valorisation de réussites, propositions de remédiation ou d'approfondissement) ;
- la conception d'une séquence portant sur un thème en lien avec les exercices du dossier (structuration du cours, choix d'activités, cohérence didactique, réflexion sur l'usage d'outils numériques, intégration d'éléments d'histoire des mathématiques, liens avec d'autres disciplines,

Les candidats au troisième concours passent uniquement la première épreuve.

Les calculatrices sont autorisées.

## Quelques consignes à propos des écrits

Rendre une copie lisible (les copies sont scannées avant correction, il faut impérativement respecter les marges imposées).

Rédiger clairement et de manière rigoureuse.

Enoncer clairement les connaissances de bases utilisées.

Les rapports du jury soulignent l'importance de :

- ✓ Mettre en place des raisonnements,
- ✓ Faire des raisonnements complets et bien rédigés,
- ✓ Maîtriser les notations ensemblistes,
- ✓ Maîtriser les notions sur les applications (injectives, surjectives, bijectives),
- ✓ Vérifier les hypothèses avant d'appliquer une propriété,
- ✓ Savoir résoudre une EDO simple y compris second ordre,
- ✓ Savoir calculer une intégrale simple,
- ✓ Savoir rédiger correctement un raisonnement par récurrence,
- ✓ Faire des dessins ou des figures...

**Aller voir les rapport du jury depuis 2021 qui sont en ligne sur le site du jury du CAPES de mathématiques, ils donnent en gros le même genre de conseils. Celui de 2024 ne dérogera pas à la règle...**



# Oral 1 = épreuve de leçon

- L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'évaluer la maîtrise mathématique, les compétences didactiques et pédagogiques du candidat et la pertinence de l'utilisation des supports (outils numériques, manuels, tableau).  
Durée de préparation : 2 heures et 30 minutes.  
Durée de l'épreuve : 1 heure  
Coefficient 5
- Le candidat tire au sort deux sujets comportant chacun l'intitulé d'une leçon. Il choisit l'une d'entre-elles. Pendant **vingt minutes maximum**, il expose un plan d'étude hiérarchisé et détaillé de la leçon. Il est attendu du candidat **un recul correspondant au niveau master**. L'exposé est suivi, pendant **dix minutes maximum**, du développement par le candidat d'une partie de ce plan, puis d'un **entretien de trente minutes maximum** avec le jury.  
Le développement a pour objet l'exposé par le candidat d'un élément significatif de son plan, choisi par le jury.  
L'entretien avec le jury permet au candidat de justifier la cohérence du plan, de préciser certains aspects du développement et de mettre en valeur sa culture relative à la leçon traitée.
- Pendant la préparation de l'épreuve et lors de l'interrogation, le candidat peut utiliser le matériel informatique mis à sa disposition. Il a également accès à la bibliothèque numérique du concours et peut, dans les conditions définies par le jury, utiliser des ouvrages personnels.
- **Commande de manuels, désigner un responsable et aller voir Johanna pour lui demander les documents.**

# Oral 1= Epreuve de leçons

## Quelques remarques

- ✓ Le jury attend un plan avec des énoncés mathématiques, des exemples, des exercices, des illustrations avec un logiciel (GeoGebra, tableur ou autre logiciel) et des applications
- ✓ Le jury attend aussi une certaine rigueur
- ✓ Le jury attend un **exposé consistant** c'est à dire avoir quelque chose à développer : preuves de théorèmes, applications , illustrations avec un logiciel
- ✓ Ces développements doivent être préparés, les démonstrations doivent être maîtrisées
- ✓ Les sujets transversaux sont souvent bien réussis
- ✓ Les plans à différents niveaux d'enseignement sont valorisés
- ✓ Attention à l'expression orale comme écrite...
- ✓ **Posez vos notes**, on peut utiliser le vidéoprojecteur mais pensez à laisser une trace écrite au tableau

# Organisation de la préparation à l'oral 1

- Début après les vacances de Toussaint car le stage va vous occuper grandement avant.
- On traitera tous les exposés de la liste (2 leçons par séances)
- C'est vous qui allez travailler :
  - **Séances de cours** : un binôme d'étudiants est responsable d'un exposé et passera au tableau (normalement l'étudiant 1 passe au tableau au départ), on rectifie, on complète (par exemple avec l'étudiant 2), l'étudiant qui a fait l'exposé sera noté. (0 s'il n'est pas là ou s'il n'a pas organisé son absence). On verra les modalités de l'oral dès les premières séances de préparation à l'oral 1.
  - **Oraux blancs** fin mai ou début juin
    - 2 oraux par étudiant
- Note =  $(CC + OB1 + OB2)/3$

## Oral 2 – Entretien

- Pas de temps de préparation. Durée de l'épreuve : 35 minutes  
Coefficient 3.
- L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien comporte une première partie d'une **durée de quinze minutes** débutant par une présentation, d'une durée de **cinq minutes maximum**, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.
- La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de **vingt minutes**, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
  - s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
  - faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.
- **Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement (modèle imposé)**

# DU prépa concours

| UE/Matières enseignées/Activités pédagogiques                                   | N° de l'EC de l'enseignement Master MEEF mutualisé | Volume horaire Cours-TD intégré |
|---|--|---------------------------------|
| UE 1 : Préparation aux écrits   | EC 311   | 78h                             |
| UE 2 : Préparation à l'oral 1   | EC 411   | 100h                            |
| UE 3 : Préparation à l'oral 2   | EC 441   | 6h                              |
| Total horaire   |  | 184h                            |
| Si nécessaire : Savoirs fondamentaux en Mathématiques 1 (bien prévu dans l'EDT) | EC 111 et EC 112                                   | 120h                            |

Les UE qui commencent par 1 ou 2 sont dans l'EDT du M1 et celles qui commencent par 3 et 4 dans celui du M2.

On vous proposera aussi quelques séances supplémentaires pour préparer l'oral 2, (EC 343 et toutes les séances de l'EC 342 Citoyenneté, savoir et questions socialement vives avec les DIU et les M2 ) et éventuellement de suivre les EC de mathématiques (211 et 212) du deuxième semestre des M1 sous réserve que les EDT soient compatibles.

# Maquette du M2

L'année est découpée en quatre blocs

**Savoirs fondamentaux en Mathématiques**  
(Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique)

**Culture Professionnelle de l'enseignant de Mathématiques**  
(Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous)

**Expérience professionnelle et Analyse des Pratiques**  
(Construire des expériences du métier de professeur )

**Recherche et Évolution Professionnelle**  
(Être acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel)

# Validation du M2

Un étudiant est reçu au M2 s'il satisfait aux 3 conditions :

- il a une note supérieure ou égale à 8 à chaque EC,
- les moyennes des blocs « Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique » et « Construire des expériences du métier de professeur » sont supérieures ou égale à 10
- la moyenne du M2 est supérieure ou égale à 10.

Des deuxièmes sessions sont organisées sauf pour les visites. Le stage est **obligatoire**, si absence en stage elle doit être justifiée par un **arrêt de travail** à envoyer au chef d'établissement en mettant Mme Diolez en copie.

# Planning de l'année

## Vacances :

- Du 24 octobre (pour les M2) 25 pour les DU au 3 novembre inclus
- Du 21 décembre au 5 janvier inclus
- Du 21 février au 2 mars inclus
- Du 18 au 27 avril inclus

Donc en général, la **deuxième semaine des vacances scolaires**, on essaie d'alléger le plus possible la première semaine mais on n'arrive pas à la libérer complètement.

**Période libre de révisions de l'écrit** : une semaine avant l'écrit (2 si possible mais dates des écrits non connue à ce jour)

Ecrits du CAPES mi ou fin mars (l'an dernier 18 et 19 mars)

**Préparation intensive à l'oral** : après la soutenance des mémoires (mi-avril). Les oraux du concours sont en gros à partir du 12 juin pour le 3<sup>ème</sup> concours, du 16 pour le CAPES. On a prévu les oraux blancs d'oral 1 la dernière semaine de mai et la première de juin. Le reste est libre pour vos révisions pendant ces semaines (sauf quand vous êtes dans votre établissement).



# Emploi du Temps

- Change un peu chaque semaine par semaine (affiché et aussi disponible sur ecampus)
- Concours blancs, 6 dans l'année (les trois derniers avec les M1) sur la matinée 9h-14h selon EDT, le premier est le jeudi 17 octobre
- La préparation à l'oral commence après les vacances de Toussaint et a commencé l'an dernier avec l'EC 212
- Interaction importante entre la préparation à l'écrit et la préparation à l'oral. Pas de frontières ! Ne pas négliger l'une pour l'autre.
- Des oraux blancs (2 de chaque pour chacun !) fin mai.

# Documents et matériel

- Plateforme [ecampus M2 MEEF](#) et pour les DU M1 MEEF  
(annonces et documents ; partage)
- Livres : acquérir une collection de manuels de lycée Seconde, Première, Terminale (nouveau programme) pour avoir des prix : commande groupée (contact Hachette), acquérir aussi un livre de cycle 4 (pour être au courant des programmes du collège) et un manuel de 6<sup>e</sup>.
- Le portail math <http://eduscol.education.fr/maths/>
- Accès aux manuels numériques (Hachette)
- Site du jury <http://capes-math.org/>
- Sur le concours
- <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33963/se-reperer-dans-les-concours.html>
- Programmes en vigueur classes lycée, collège et documents d'accompagnement

<http://eduscol.education.fr/>

onglet : contenu et pratiques d'enseignement

- **Ordinateur** (aide possible pour achat) et **calculatrice** (prix INSPE ET/OU prêt de quelques unes possible)

## Et encore...

- **BDE** : le Bureau Des Étudiants des masters de Math ...
- **Bourses Talent**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17482>

La demande de bourse doit être effectuée en ligne **avant le 20 septembre 2024**.

- **Bibliothèques :**
  - Bibliothèque Universitaire Bâtiment 407 (emprunt de manuels ou de documents didactiques possible),
  - possibilité d'aller travailler à la bibliothèque de mathématiques (1<sup>er</sup> étage),
  - bibliothèque du CAPES et de l'agrégation 1A1, possibilité qu'on vous prête un ouvrage mais uniquement si un enseignant ou Mme Diolez vous y autorise, possibilité de prendre des manuels pour travailler avec dans une salle du bâtiment 307 durant une plage horaire bien définie.

# BONNE RENTREE aux DU ET AU TRAVAIL !!!!

Les M2, vous restez encore un peu qu'on parle du stage,

- conventions,
- premiers contacts,
- Tuteur Universitaire, FA-RT et Tuteur Académique,
- Visites.
- Dès que possible envoyer au secrétariat son EDT (pour les M2 SR) ou celui de son tuteur académique (pour les M2 SOPA et M2 AED).